



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CAPES

Question écrite n° 38218

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la baisse sans précédent du nombre de postes offerts au concours du CAPES externe d'histoire-géographie pour la session 2004. L'augmentation des taux d'encadrement dans les établissements permettrait tout au contraire de mieux lutter contre l'échec scolaire. Il lui demande en conséquence les dispositions que son ministère compte prendre afin de renforcer les équipes pédagogiques.

Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à offrir aux concours des personnels enseignants du second degré pour 2004 s'appuie sur une analyse précise du besoin en professeurs pour la rentrée 2005. Celui-ci est fonction des départs définitifs d'enseignants, notamment en retraite, mais aussi de l'évolution attendue du nombre d'élèves et de l'évolution des formations offertes. Les sorties définitives des corps de professeurs du second degré pour la rentrée 2005 sont estimées à 16 500. Entre 2004 et 2006, la baisse du nombre d'élèves dans le second degré approchera 100 000. La prise en compte de cette baisse pour la rentrée 2005 conduit à une diminution du besoin en professeurs de 4 000. Le nombre de postes offerts aux concours externes et de troisième voie pour 2004 a ainsi été fixé à 12 500. Cependant, ont été relativement « préservées » les disciplines centrales des collèges et lycées pour lesquelles la demande des académies est supérieure à l'offre en néo-titulaires. Il en est ainsi pour l'histoire-géographie. Par ailleurs, bien que la baisse des élèves dans le premier cycle où sont affectés la plupart des enseignants de cette discipline soit la plus importante, le niveau de recrutement à l'externe en 2004 (150 postes à l'agrégation et 850 postes au CAPES) couvre pratiquement les départs estimés pour la rentrée 2005 (date à laquelle ces nouveaux recrutés seront devant les élèves).

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38218

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3114

Réponse publiée le : 15 juin 2004, page 4487